

FICHE INTENDANCE / VIE SCOLAIRE

Mise à jour Régime 2021/2022

Pour passer de Externe à Demi-pensionnaire

L'élève Classe

a été inscrit à la rentrée en tant que EXTERNE.

Mr ou Mme Responsable de l'élève

souhaite changer de régime et bénéficier du régime : DEMI PENSIONNAIRE 2021/2022 à compter du :

[date]

Date et signature du responsable financier :

*Les changements de régime ne sont possibles qu'au changement de trimestre (avant le 30 septembre, avant le 8 janvier, avant le 8 avril) , sauf cas particuliers (dans ce cas, contacter Mme Duclaux au service Intendance 04.73.31.56.53)